



## **DELIBERATION N°2023/09/108 DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

### **OBJET**

**Demande d'aide financière de l'association du Site remarquable du Goût Les Prés et Marais de la tour Carbonnière pour l'organisation du salon des Sites Remarquables du Goût en Camargue les 28 et 29 octobre 2023 et du programme d'animations « Les vacances du Taureau en Camargue » du 22 octobre au 05 novembre 2023**

Séance du 27 septembre 2023  
Date de convocation : 21 septembre 2023  
Membres en exercice : 37  
26 présents – 32 votants

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de Petite Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations sur la commune de Vauvert, sous la présidence de Monsieur André BRUNDU.

### **Présents**

André BRUNDU, Président – Jean DENAT, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Joël TENA, 2<sup>ème</sup> Vice-Président - Mylène CAYZAC, 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Katy GUYOT, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Véronique VAUTRIN, 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente - Eric BERRUS, 6<sup>ème</sup> Vice-Président – Jean-François THOMAS, 7<sup>ème</sup> Vice-Président - Didier LEBOIS, 8<sup>ème</sup> Vice-Président - Bruno PASCAL, 9<sup>ème</sup> Vice-Président - Christiane ESPUCHE, 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente - Jean-Paul GERAUD, 11<sup>ème</sup> Vice-Président – Christian SOMMACAL, 2<sup>ème</sup> Membre délégué – Mesdames Nadia BELAOUNI, Francine CHALMETON, Annick CHOPARD, Laurence EMMANUELLI, Martine KUFFER, Isabelle PINON, Nelly RUIZ, Françoise TURRIBIO, Conseillères Communautaires – Messieurs André MEGIAS, Farouk MOUSSA, Jérémy PEREDES, Rodolphe RUBIO, Mohamed TOUHAMI - Conseillers Communautaires.

### **Absents ayant donné procuration**

- Leila AMROUT a donné procuration à Véronique VAUTRIN
- Jean-Paul FRANC a donné procuration à André MEGIAS
- Bernadette MAUMEJEAN a donné procuration à Jean-Paul GERAUD
- Rachida OUJEDDOU a donné procuration à Jérémy PEREDES
- Christophe TICHET a donné procuration à Mylène CAYZAC
- Elisabeth MICHÅLSKI a donné procuration à Jean DENAT

### **Absentes excusées**

Véronique BENEZET - Carole CALBA

### **Absents**

Serge GARNIER – Jean-Louis MEIZONNET – Sandrine RIOS

En début de séance et en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Nelly RUIZ, a été désignée.

## **RAPPORTEUR : Christiane ESPUCHE**

### **EXPOSE**

La Fédération des Sites Remarquables du Goût référence aujourd'hui 71 sites en France, dont 5 sont dans le Gard. Les Sites Remarquables du Goût permettent d'identifier un accord exceptionnel entre le savoir-faire des hommes, la qualité d'un produit et la richesse d'un patrimoine architectural et environnemental, lié à une volonté d'accueillir, d'expliquer, de tisser le lien entre savoir-faire et faire-savoir.

L'association du Site Remarquable du Goût « Les près et marais de la tour Carbonnière » a pour objet le développement de l'agriculture locale, la diffusion des cultures traditionnelles, la préservation d'un environnement exceptionnel et la mise en valeur d'un accueil touristique de qualité autour de la Raço du Biou.

Chaque année, pour le dernier week-end d'octobre, l'association organise un salon regroupant tous les Sites Remarquables du Goût de France.

Depuis l'an dernier, une nouvelle action a été mise en place. Il s'agit d'un programme d'animations à la découverte du patrimoine et de la culture autour de la Raço di Biou, sur les 15 jours de vacances scolaires, une semaine avant le salon et une semaine après.

Il propose des activités de loisirs pour traverser les terres d'élevage, des sorties découverte de l'environnement, des ateliers cuisine, des repas à thèmes avec les restaurants du territoire, des expositions, des sorties photos...

L'association du Site Remarquable du Goût « Les près et marais de la tour Carbonnière » a sollicité la Communauté de communes de Petite Camargue pour une demande de soutien financier à hauteur de 750 €, soit 0,40 % du budget total prévisionnel de l'édition 2023 de cet événement.

### **PROPOSITION**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération N°2023/03/33 en date du 29 mars 2023 approuvant le Budget Primitif 2023-Budget Principal ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission « Développement Touristique » du 14 septembre 2023 ;

**Vu** l'avis favorable de la commission « Finances, mutualisation et attribution des fonds de concours » du 18 septembre 2023 ;

**Vu** l'examen en Bureau Communautaire du 20 septembre 2023 ;

**Considérant** l'enjeu de valorisation et de protection du patrimoine taurin de la Petite Camargue ;

### **Il est demandé au Conseil de Communauté :**

- d'APPROUVER l'octroi d'une subvention de 500,00 € à l'association du Site Remarquable du Goût « Les près et marais de la tour Carbonnière » pour l'organisation du salon des Sites

Remarquables du Goût de France en Camargue les 28 et 29 octobre 2023 et du programme d'animation « Les vacances du taureau en Camargue » du 22 octobre au 05 novembre 2023,

- d'AUTORISER Monsieur le Président, ou, en cas d'empêchement, son représentant(e), à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de communes, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **DECISION**

Le Conseil de Communauté, entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré,

*DECIDE*

D'ADOPTER, à l'UNANIMITE, la proposition du Rapporteur.

**Le Président,**

**Andre BRUNDU**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le 29/09/2023



ID : 030-243000593-20230927-DL2023\_09\_108-DE